

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/208 du 27-8-2025

Applicable à partir de 1/09/2025

62 /1645 63 /1626

Instructions comptables et statistiques; biologie clinique; 01-09-2025.

Suite à l'adaptation de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables (dans le chapitre VIII-C) sur le site internet de l'INAMI, les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Nouveaux pseudo-codes nomenclature :

* Pseudo-codes nomenclature qui doivent être mentionnés comme prestation relative avec le code nomenclature de l'article 33 ter correspondant :

Pour le code nomenclature **594090-594101** :

Niveau 3 diagnostique

595335 - 595346 Détection d'une fusion du gène FGFR3 dans le carcinome urothelial non résécable ou métastatique

595350 - 595361 Analyse d'une mutation FGFR3 dans le carcinome urothelial non résécable ou métastatique

Date d'application

Les modifications susmentionnées entrent en vigueur pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} septembre 2025.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :